

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
139 41

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement - Transfert de la compétence assainissement des communes de Saint-Rémy-de-Provence et Saint-Etienne-du-Grès**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la communauté de communes de la Vallée des Baux-Alpilles (C.C.V.B.A.), dans le cadre de contrats départementaux de développement et d'aménagement conclus suite au transfert de la compétence assainissement des communes de Saint-Rémy-de-Provence et Saint-Etienne-du-Grès.

- TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-PROVENCE – CDDA 2015/2018 – TRANCHE 2016

Les travaux prévoient la reprise intégrale des réseaux et branchements d'assainissement sur des secteurs où les interventions sont récurrentes et où les diagnostics par caméra révèlent des réseaux très détériorés et sous-dimensionnés.

Les nouveaux branchements et regards seront créés en PVC pour éviter toute infiltration d'eau claire parasite.

Trois secteurs sont concernés par cette tranche 2016 de travaux :

- l'avenue André et Denis Pélissier, l'avenue de la libération, le chemin Saint-Joseph, la ZAC des cèdres ;
- l'avenue Durand Maillane ;
- l'avenue Pierre Barbier.

Le coût global de ce programme, prévu de 2015 à 2018, est estimé à 4.000.000 € HT, dont 800.000 € HT pour la tranche 2016.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait s'élever à 1.680.000 € dont 336.000 € pour la tranche 2016, selon le détail indiqué en annexe 1.

- TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-DU-GRES – CDDA 2015/2017 – TRANCHE 2017

Les travaux prévoient l'extension des réseaux d'assainissement pour la desserte des habitations au sud de la RD 99, par la réalisation de cinq antennes qui seront raccordées aux réseaux existants et par la création de branchements particuliers.

Le programme de travaux, phasé de 2015 à 2017, est estimé à 254.180 €HT, dont 76.700 €HT pour la tranche 2017.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait s'élever à 203.344 € dont 61.360 € pour la tranche 2017, selon le détail indiqué en annexe 2.

Ce rapport est sans incidence financière, les engagements comptables ayant déjà été effectués au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2014 – 10127T en application de la délibération n° 61 du 28 novembre 2014 et 2015-10127U en application de la délibération n° 125 du 30 janvier 2015.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL